



## **Motion de soutien à notre Camarade Loïc ALTHAMOR : Non à l'intimidation !**

L'Union Départementale CGT de l'Ain exprime son soutien indéfectible à son camarade Loïc ALTHAMOR, Élu et Délégué Syndical CGT, victime d'un acharnement intolérable de la part de la Direction de la Halle de Métro Bourg en Bresse, situé au 55 rue Michael Faraday 01440 VIRIAT.

Sa convocation à un entretien disciplinaire le 12 mars à 9h15 n'est rien d'autre qu'une mascarade orchestrée visant à faire taire celles et ceux qui osent dénoncer les injustices et les abus.

L'Union Départementale CGT de l'Ain dénonce fermement les pratiques déloyales et délétères mises en œuvre par la Direction, qui cherche à instaurer un climat de peur et d'intimidation au sein de l'entreprise. Lorsqu'un salarié défend ses droits et ceux de ses collègues, lorsqu'il refuse des conditions de travail dégradées et qu'il revendique de meilleures conditions pour toutes et tous, il devient une cible. C'est exactement ce qui arrive aujourd'hui à Loïc.

Mais Loïc n'est pas seul ! Car si la Direction tente aujourd'hui de sanctionner un militant engagé, c'est un message qu'elle envoie à tous : celui de la soumission et du silence.

L'Union Départementale CGT de l'Ain refuse cette logique et affirme haut et fort qu'elle ne laissera aucune intimidation sans réponse. L'Union Départementale CGT de l'Ain appelle l'ensemble des salariés à rester vigilants et solidaires.

Ce qui se passera le 12 mars ne restera pas sans conséquences, et nous saurons tirer les enseignements de cette attaque.

Nous réaffirmons notre engagement à défendre nos droits, notre dignité et nos camarades.

La solidarité est notre meilleure arme face à ces manœuvres de répression.

**Soutien total à Loïc ALTHAMOR !**

Fait à Bourg en Bresse, le 28 février 2025

**Corinne JACQUET-GARCIA**  
**Secrétaire Générale**  
**UD CGT de l'Ain**